

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 50

Artikel: L'instituteur
Autor: Ozaire, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de novembre, il se rend à Sergy pour contrôler l'administration communale.

Derrrière lui, la petite ville, accrochée à la colline, s'efface peu à peu. C'est à peine s'il aperçoit encore au-dessus des marronniers de l'Esplanade la silhouette massive de la tour carrée et le haut clocher de l'église flanqué de ses quatre tourelles.

Mais, devant lui, déjà les maisons de Sergy apparaissent. De jolies maisons à façades grises et à contrevents verts. La route fait un contour; elle traverse un petit bois. Ensuite il y a une avenue de beaux noyers et l'on arrive sur la place du village.

C'est une place carrée avec un gros tilleul dont les feuilles jaunies jonchent le sol. Autour de la tige énorme, il y a un banc rustique et, plus loin, la fontaine coule. D'un côté de la place, voici l'église, un peu en contre-bas — une église aux murs blancs recouverts, aux trois quarts, par une draperie de lierre. Tout autour s'étend le petit cimetière où des ifs, des bosquets et des buissons d'aubépine offrent un asile aux merles et aux fauvettes. Et de l'autre côté, il y a le collège avec son toit coupé à quatre pans et son clocheton de pierres grises surmonté d'une haute flèche à girouette.

Sur la grand'route, monsieur le Préfet ne se lasse pas d'admirer le paysage. Il est persuadé que son district est le plus beau du canton et que le Conseil d'Etat a bien fait les choses en lui accordant cette importante préfecture.

Soudain le vent chassa les brumes et le village de Sergy apparut tout entier derrière le rideau de hêtres qui couvre la colline. Et plus loin, c'est le Jura. En bordure des dernières maisons, les sapins commencent — les sapins innombrables qui montent à l'assaut des contreforts du Suchet dont le sommet reste invisible.

* * *

C'est un préfet modeste et bon enfant ; un préfet aimable, conciliant, de vertus moyennes, qui comprend admirablement ses administrés ; un préfet qui sait être familier à l'occasion, sans oublier cependant qu'il est, dans sa circonscription, le représentant du gouvernement. Quoiqu'il soit habitué à rencontrer, autour de lui, des marques de respect et d'estime, il n'en éprouve pas moins un sentiment d'orgueil chaque fois que les villageois le saluent d'un « bonjour, monsieur le Préfet » empressé et admiratif.

Alors, s'il a le temps, il s'arrête, il cause, il parle des récoltes et distribue, à la ronde, force recommandations et conseils.

Au moment où il arriva sur la place du village, l'horloge laissa tomber trois coups. Prévenu par téléphone, le syndic attendait, les mains aux poches, adossé à la porte d'entrée du collège. Le secrétaire vint ensuite puis le boursier portant un gros registre. Salutations, présentations, poignées de main, après quoi l'on pénétra, à la file indienne dans la salle de commune que l'huisser venait d'aérer.

D'habitude le préfet mène rondement son inspection. Il n'est pas homme à perdre son temps en lectures inutiles. Le registre des procès-verbaux est rapidement feuilleté, annoté, et de temps à autre une page est lue en diagonale. Bien mieux que de parcourir tous ces registres bourrés de chiffres, il préfère connaître les hommes avec qui il a affaire, aussi ne se lasse-t-il pas de les interroger sur leurs occupations journalières et sur les plus petits incidents du village. Sans en avoir l'air, il s'informe de tout et, quand la dernière signature est apposée au bas de la page, le préfet se lève et tout le monde en fait autant.

Il faut dire que Sergy est le plus calme des villages vaudois. Le syndic peut aller traire ses vaches et le garde-champêtre boire tranquillement son verre sans que la vie ne cesse de s'écouler aussi paisiblement que l'eau des fontaines. Il y a bien, par ci par là, un ouvrier de passage ou un domestique de campagne qui se fait amener pour délit de chasse ou de pêche. Ce sont là choses insignifiantes auxquelles person-

ne ne prend garde. Comment pourrait-il en être autrement — je vous le demande — quand on a, tout près, l'immense forêt qui recèle un gibier varié et une petite rivière où les truites s'abritent derrière des grosses pierres ?

Les citoyens de Sergy sont, dans leur grande majorité, respectueux des lois. Il n'y a guère que Louis Pernet, le pintier, qui soit un « habitué de la préfecture » comme dit le syndic. Tous les gendarmes de la contrée le connaissent, aussi est-il étroitement surveillé. Malgré cela, il lui arrive de vendre du gibier en toute saison et d'offrir des truites à des clients de passage. Ses amendes ne sont — comme il dit — qu'un impôt prélevé sur sa paye de braconnier. Le préfet a beau lui faire des remontrances, c'est peine perdue.

— Je suis bien d'accord avec vous, monsieur le Préfet, a-t-il coutume de dire à chaque citation. Que voulez-vous que j'y fasse, c'est plus fort que moi !

A quoi le préfet répond en le congédiant :

— A la prochaine, Louis Pernet !

* * *

Ayant glissé dans sa poche sa plume réservoir, le préfet quitta la salle de commune et, tous ensemble, ils s'en allèrent à la pinte où Louis Pernet les accueillit avec empressement.

Après avoir soulevé sa calotte de velours noir et dit quelques paroles aimables, le pintier descendit à la cave. Il en revint bientôt avec deux bouteilles de « Malessert » qu'il déboucha lentement. Ensuite il versa en élevant la bouteille tandis que les hommes, groupés autour de la table, faisaient silence pour mieux écouter le vin pétiller dans les verres.

On parla du temps, des semaines, de l'hiver tout proche puis la conversation glissa tout doucement vers la politique. On convint qu'il fallait faire des économies sans supprimer les subsides que l'Etat alloue aux communes. Chacun apporta son projet de réforme administrative et sa recette pour équilibrer le budget, après quoi on se mit à raconter des histoires.

Tantôt ils parlaient bas puis les voix s'élevaient peu à peu pour retomber brusquement. Les coudes sur la table, ils discutaient en faisant des gestes puis quand ils cessaient de parler, on les voyait allumer un nouveau cigare et lancer de larges bouffées vers le plafond.

Comme le préfet se levait pour partir, Louis Pernet s'empara du beau pardessus qu'il examina avec une grande attention. Etais-ce de l'admiration ? Etais-ce de l'envie ? On ne saurait le dire.

Le préfet qui observait Louis Pernet ne put s'empêcher de lui dire :

— A quoi penses-tu Louis ? Est-ce que mon pardessus t'intéresse ?

— Oh ! bien voilà, dit le pintier.

— Ce n'est pas une réponse, repartit le préfet ; je veux que tu me dises à quoi tu penses.

Cette fois Louis Pernet fut catégorique.

— Non ! Je ne vous dirai pas à quoi je pense.

— Pourquoi ?

— Parce que vous vous fâcherez, monsieur le Préfet.

— Si je voulais me fâcher chaque fois que je dois t'infliger une amende, je n'en finirais plus.

Puis ayant achevé de mettre son pardessus, il ajouta avec ce ton d'autorité qu'il savait prendre en certaines occasions — un ton qui n'admettait pas de réponse :

— Louis Pernet, je t'ordonne de me dire à quoi tu penses !

Le pintier hésita d'abord puis, à brûle-pourpoint, il lança :

— Eh ! bien, monsieur le Préfet, puisque vous voulez tout savoir, je vous dirai ce que je pense. En examinant votre beau pardessus, je me disais que... que l'écorce valait mieux que le bois !

Tout le monde rit, sauf le préfet. Il y eut un moment de gêne, après quoi le premier magistrat prit hâtivement congé du syndic et des fonctionnaires municipaux.

Sur la route, il s'en allait à grandes enjambées. Avec le soir qui tombait sur le village, le

brouillard était revenu. Il s'emparait des maisons puis des arbres et s'allongeait, pareil à un reptile gigantesque, sur toute la plaine.

Jean des Sapins.

« PRO JUVENTUTE »

On nous prie de publier les vers suivants :

Pour la jeunesse et l'enfance,

Achetez chez nos marchands

Des cartes de bienfaisance

Et des timbres ravissants.

Pour Bâle et ses armoiries

Qui font un si bel effet,

Vous donnerez je vous prie

Deux petits sous, s'il vous plaît.

Claris en pèlerinage

Par monts, par vaux et sommets,

Prendra bien dans son bagage,

Trois petits sous, s'il vous plaît.

Neuchâtel offre ses montres

Bonnes, belles à souhait ;

Pour les voir que chacun montre

Encore cinq sous, s'il vous plaît.

L'INSTITUTEUR

L y a quelque temps, je me suis permis une timide étude sur l'institutrice ; si j'écoute certains bruits qui me parviennent je ne sais d'où, ces honorables pédagogues en jupon, émettent le désir que je brosse, également, le portrait de leur collègue en pantalon. Le moindre désir, du sexe dit charmant, étant pour moi un ordre, je vais essayer, oh ! bien timidement, de m'exécuter.

Participes, gard'à vous ! Ponctuations, à vos rangs ! Du haut de son piédestal, le monde pédagogique nous regarde !

L'instituteur a, en général, (nous ne ferons pas de particularité), l'instituteur, disons-nous, a toutes les qualités de l'institutrice, sans en avoir les défauts ! Il n'est pas si moqueur que son aimable collègue, sa conversation est moins animée, ce qui ne veut pas dire qu'il soit muet ; il est persuasif dans ses allégations ; il s'exprime à haute et intelligible voix, avec une assurance qui ne saurait être mise en doute. Sa démarche, comme sa parole, est posée, je dirai même pleine de dignité. Sa physionomie peut paraître, au premier abord, quelque peu sévère ; mais, en l'étudiant un instant, on découvre généralement, sous ce masque professionnel, une bonhomie évidente.

L'instituteur est généralement un fervent admirateur du chant, sa voix préférée est le bariton. Lorsque deux ou trois institutrices se rencontrent, au sortir de l'école, elles péroront facilement quelques quartes d'heure devant le collège ou le domicile de l'une d'elles ; rien de semblable pour les instituteurs qui, eux, sont infinitiment plus pratiques et font d'une pierre deux coups en allant partager leurs opinions et trois excellents décis de chez-nous à la pinte voisine. En cela, je les approuve pleinement, rien ne doit mieux faire descendre une indigestion grammaticale ou géographique que trois verres pris entre collègues ; c'est un intermède bienfaisant entre l'aride après midi scolaire et la répétition de chant que l'on dirigera le soir ou l'insipide leçon particulière qui servira de digestif au souper.

Chacun m'accordera qu'il faut être absolument bien fait pour être instituteur, il faut être pétri de patience ; aussi, faut-il absoudre, sans réserves, les moments de nervosité qui peuvent se manifester chez ces honorables citoyens.

Point non plus, ne doit-on s'étonner si, devenu vieux, l'instituteur devient quelquefois un peu irascible ou morose. J'en connais, cependant, de très vieux n'ayant rien qui ressemble à de l'hypocondrie, bien au contraire.

Sans aucune malice, je dirai, très franchement, que je préfère le caractère du vieil instituteur à celui de la vieille institutrice.

Je garde le meilleur souvenir, un souvenir

respectueux aux deux braves instituteurs, morts hélas, qui ont eu la patience de m'initier aux subtilités de la règle de trois, de la grammaire et autres produits pédagogiques qu'il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui.

Pierre Ozaire.

A LA RECHERCHE D'UNE SOURCE

Du « Courrier de Vevey », 12 novembre 1923, communiqué par F.-R. Campiche, archiviste à Nyon.

LA Commune de L... avait besoin d'eau. Les bassins calaient; les goulettes alaient comme des ficeles. Il n'y avait pas ! Il fallait trouver une source !

On avait fait venir un fontenier (ou fontainier) qui avait soumissionné pour faire des sondages en vue de trouver quelque chose ! Après avoir assez creusé il n'avait rien trouvé, mais prétendait qu'on approchait, que l'eau ne devait pas être tant loin et que même, on l'entendait distinctement à quelque part.

Un dimanche matin, le syndic et un municipal qui avaient été délégués pour surveiller l'affaire vont voir, car ils ne se fient pas tant au fontenier. Ils vont, s'enfilent dans le trou qui a été creusé et qui forme un tunnel d'une certaine longueur; quand ils arrivent au milieu le syndic dit au municipal :

— N'entends-tu rien ?

— Non !

— Eh bien, attends voir, dit le syndic; on ne s'y voit goutte et je veux allumer un cigare : ça nous éclairera un peu.

Alors le municipal sort sa pipe, son paquet de tabac, et quand les deux ont du feu ils s'embrassent pour aller plus loin.

— Arrête-toi voir, fait le syndic; à présent il me semble qu'on entend quelque chose.

Ils s'arrêtent, écoutent... et, oui ma foi ! par moment ils entendent comme de l'eau qui dégoutte et qui coule !

— Bon ! bon ! nous sommes de Berne ! crie le syndic en se retournant vers l'ouverture du trou pour rentrer au village et faire rapport à la Municipalité qui s'assemble entre onze heures et midi.

On décide de continuer à creuser puisqu'on entend déjà l'eau; mais diable, goutte on ne trouve ! et après bien des peines et bien des frais, il fallut abandonner l'ouvrage et reboucher l'entrée du trou.

Alors l'eau que le syndic avait entendu couler ?

— Ne dites rien dit celui-ci !... c'était la pipe du municipal qui gargouillait !

LE BONHEUR

*Le bonheur est si douce chose
Qu'on tend les bras pour le saisir !
C'est la fleur fraîchement éclosé.
Aux vents d'amour et du désir !...*

*Le bonheur est un rêve rose
Qu'on fait après de doux aveus !
Dans un ciel clair d'apothéose,
Il apparaît aux amoureux !*

*Le bonheur est un virtuose
Dont le pouvoir est souverain !
Mais il s'enfuit souvent sans cause
Au premier détour du chemin !...*

*Le bonheur, à petites doses
Vient réjouir le cœur humain !
Savourons-le portes bien closes
Et sans attendre au lendemain !*

*Le bonheur, incomplet sur terre,
Nous est promis dans l'au-delà !
En attendant ce doux mystère,
Veillons sur celui d'ici-bas !*

Louise Chatelan-Roulet.

ERRATUM

Dans l'article « Berne » (Conteur du 8 décembre), prière de rétablir ainsi les deux vers du doyen Bridel :

« Le sentier d'une obscure vie
Est le vrai chemin du bonheur »



LE PÈRE SAMSON

XI

Une contraction douloureuse s'opéra sur la figure du jeune homme, mais il ne put articuler un mot. Il se cacha la tête sous le duvet.

Le père Samson demeura un moment partagé entre la colère et l'inquiétude. Puis il s'approcha du lit :

— Jean, dit-il d'une voix presque amicale, en mettant la main sur l'épaule du jeune homme.

Puis, comme celui-ci restait immobile :

— Eh bien ! pardieu fais à ta tête ! ajouta-t-il.

Et il se retira plus inquiet qu'il ne voulait le paraître. Il se mit à table et déjeuna d'assez mauvais appétit.

— Pardieu ! il a mal aux cheveux, se disait-il en lui-même pour se calmer. Il a honte de sa conduite et surtout peur de ma colère à l'endroit de cette pauvre meule. C'est comme ça, une poule mouillée. Hum ! il tient de sa mère ; on eût dit que je la maltraitais, tellement elle me craignait, et pourtant Dieu sait si jamais je l'ai rudoyée, la pauvre femme !... Ah ! c'est quelquefois une chose bien pénible que le métier de père ! Mais voilà ! quand on a travaillé on est bien aise d'avoir un autre soi-même, quel qu'il soit, qui reprend votre existence au moment où vous la laissez. Il me semble qu'on doit mourir beaucoup mieux quand on sait que votre sang, votre nom, votre bien, tout ce qui doit revivre après vous ; car au bout du compte, ce n'est pas pour soi qu'on épargne. Le mal est que les enfants ne veulent pas toujours s'en souvenir.

Pendant que le père Samson repassait philosophiquement ses rasoirs, Marianne, qui aimait le fils du rémouleur autant que s'il eût été son enfant, apparut tout effarée aux yeux de son maître.

— Qu'y a-t-il encore ? demanda celui-ci, immobile, son rasoir à quatre pouces de la pierre.

— Il y a qu'il n'y est plus.

— Qui ? où ?

— Mais Jean.

— Expliquez-vous donc, saperlotte !

— Je suis montée chez lui pour lui porter son déjeuner, puisqu'il ne voulait pas descendre. Eh bien, je ne l'ai pas trouvé. L'avez-vous envoyé quelque part ?

— Comment, Jean n'est plus là-haut ?

— Non.

— Avez-vous regardé dans le lit ?

— Il n'y est pas.

— Et dessous ?

— Pardi ! fallait voir sur le toit peut-être ? répondit Marianne, qui se serait volontiers mise en colère par amour pour son favori, car elle supposait que le père Samson l'avait maltraité.

— Mais saperlotte ! il y a de quoi donner sa langue aux chiens ! dit le père Samson en remontant l'escalier pour s'assurer pour lui-même que Marianne disait vrai.

Il revint tout consterné.

— Faut envoyer quelqu'un après ! dit-il en mettant son chapeau et en prenant sa canne. Il est dans le cas de faire quelque malheur.

Le reste de la journée se passa dans une angoisse indicible. Le père Samson allait et venait de sa chambre à la boutique, incapable de travailler et même de fumer sa pipe. À chaque instant il allait coller sa figure à la vitre afin de voir si le messager ne revenait pas. Mais rien, toujours rien. Cette fuite lui paraissait tellement en dehors de toutes les éventualités possibles qu'il ne savait décidément plus à quel saint se vouer.

— Il n'aura pas osé revenir de jour, se disait-il, de peur que le public ne s'aperçoive de quelque chose. C'est, sans comparaison, comme un chien battu. Ça file pendant un jour, deux jours même, et puis un beau soir, quand on l'attend le moins, il vient pleurer à la porte et se trouve tout heureux de revoir sa soupe et son chenil. Mais qui sait, ajouta-t-il un instant après, de quoi ces jeunes gens sont capables ? Ça a toujours été après les cotillons des femmes, ça n'a pas de caractère, la moindre contrariété leur fait faire des bêtises. Et pourtant, du diable si je me suis montré trop dur envers lui ! Il devait bien s'attendre à ce que je me fâchasse en voyant cette pauvre meule, mais il doit bien savoir aussi que je suis raisonnable !

Le messager revint dans la soirée ; il n'apportait aucune nouvelle, mais à partir de là, il avait complètement perdu ses traces. Il avait parcouru tous les villages situés dans cette direction, personne n'avait pu lui fournir le moindre renseignement.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! Que lui avez-vous donc fait à ce pauvre garçon ? s'écria Marianne en fondant en larmes.

Le père Samson se jeta en grommelant sur son fauteuil.

— Il valait bien la peine de le brutaliser comme ça pour une meule qui ne vaut pas cinq francs ! continua la vieille femme.

— Sacrébleu ! fichez-moi la paix ou... riposta le père Samson d'une voix formidable.

— Voyez-vous ! maintenant le voilà qui se monte contre moi ! Il me faudra faire aussi comme Jean, bientôt. Mon Dieu ! mon Dieu ! quel caractère d'homme ?

— Avez-vous donc juré de me faire damner aujourd'hui, vieille folle ?

— Moi, vous faire damner ! vous vous damnerez bien tout seul, allez. Quand on n'a jamais que les gros mots à la bouche et le bâton à la main...

— Mais, au nom du ciel ! Marianne, reprit le père Samson, qui fit un effort héroïque pour se contenir, laissez-moi tranquille et allez vous coucher.

— Oui... allez vous coucher ! c'est bien le mot, reprit Marianne avec une mordante ironie. Il y a quelque temps que je commence à voir que Jean et moi nous ne sommes plus que des chiens par ici ! Vous avez chassé l'un ; eh bien, l'autre le suivra. Je quitterai la maison demain.

— Marianne, dit le vieillard en se levant tout effaré, vous devenez folle, je crois.

— Pas tant que vous croyez ! Dans tous les cas, ce qui est dit est dit. Comptez là-dessus.

Et la vieille se retira dans sa chambre aussi majestueusement qu'une sage-femme qui porte un enfant de conseiller d'Etat aux fonts baptismaux.

Le père Samson retomba anéanti sur son fauteuil. Il y demeura bien avant dans la nuit, trahissant ses lugubres pensées par ses soupirs et ses gémissements. A la fin, le froid et la fatigue le saisirent. Il se mit au lit, mais le jour approchait déjà quand il parvint à s'endormir.

(A suivre.)

P. Scioberet.

Royal Biograph. — Au Royal Biograph, cette semaine, une œuvre cinématographique tout à fait exceptionnelle : « Ames à vendre », splendide film dramatique moderne en 5 actes. — La Direction du Royal Biograph s'est également assuré cette semaine le concours d'une figure suisse bien connue, Marcel Perrier, le populaire chanteur et ancien champion cycliste suisse, qui se produira, en matinée et en soirée, dans ses chansons filmées. — Dimanche 16, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

La Patrie suisse. — Le No 788, du 5 décembre de la Patrie suisse nous apporte une vingtaine de superbes illustrations en taille douce. Il s'ouvre avec quatre portraits, ceux de trois disparus : Raymond de Boccard, directeur du Musée artistique et historique de Fribourg, décédé le 13 novembre, d'Antoine Battaglini, l'homme politique tessinois, mort le 14, du Dr Auguste Châtelain, l'aimable écrivain que Neuchâtel a perdu le 24 ; puis celui de M. Paul Barman, le nouveau député du Valais au Conseil des Etats.

L'actualité y est représentée par la « Chorale municipale » de la ville de Genève, par la vue des travaux pour l'édition du nouveau Palais fédéral de justice à Lausanne. L'Escalade que va célébrer Genève y est rappelée par une vue de Genève au XVII^e siècle et par la reproduction de la célèbre gravure de Pierre Escuyer, montrant l'Escalade. De nombreuses vues sont consacrées au visage aimé de la Patrie : mer de brouillard, Dent du Midi, col de Strallegg, Spitzmeilen, Gletsch, Pont Neuf, jeté sur la Viège près Neue Brücke (Valais), etc.

L'art y a sa part avec une vue du monument de Léonard Bistolfi, élevé à St-Moritz, à la mémoire de Segantini, le peintre de l'Alpe, un tableau d'Edouard Gos, « Cimetière en hiver » (Vers l'Eglise-Diables). La fête du 1^{er} Août à Bangkok (Siam) y fait la partie des Suisses à l'étranger. Voilà, n'est-il pas vrai ? un très beau et très intéressant numéro.

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblane) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron